AVIS DE VACANCE

EXPERT NATIONAL DETACHE

TREN.F.3-FR

1. Direction générale : Energie et Transports
- Direction : Transport aérien – TREN.F
- Unité : TREN.F.3 "Sécurité aérienne"
- Lieu d'affectation : Bruxelles
- Chef d'Unité Responsable : Alessandra ZAMPIERI
Tél. 32.2.296.21.26

- Prise de fonction souhaitée :

Premier trimestre 20…	□
Deuxième trimestre 20…	□
Troisième trimestre 2009	**X**
Quatrième trimestre 20…	□

Veuillez noter que le détachement sera régi par la décision de la Commission C(2008)6866 du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés auprès des services de la Commission. Le texte de cette décision est disponible sur http://ec.europa.eu/civil_service/job/sne/index_fr.htm

2. Principaux domaines de responsabilité :

- Traitement de dossiers de compagnies aériennes dans le cadre de la mise en œuvre du règlement 2111/2005 (Liste noire).
- Assurer les tâches de "team leader" dans le cadre d'inspections des autorités de l'aviation civile et de transporteurs aériens au sein de l'UE ou dans des pays tiers, dans le cadre de la mise en œuvre du règlement 2111/2005 (Liste noire).
- Traitement des notifications et demandes de dérogation dans le domaine du règlement EU-OPS, y compris les procédures visant à l'adoption de Décisions de la Commission.
- Appuyer les services de la Commission pour la préparation de projets de règlement de la Commission établissant des règles d'application sur les opérations, les licences de personnel naviguant et les autorisations des opérateurs de pays tiers.

3. Principales qualifications :

- Excellente connaissance des responsabilités citées ci-dessus.
- Esprit méthodique et analytique.
- Bonnes capacités de rédaction.
- Bon sens du travail en équipe.

4. Langues:

L'END doit connaître deux langues communautaires.
Pour l'exécution des tâches la connaissance de la langue anglaise est requise.